

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 6 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le mercredi 6 décembre 2023 à 18h00, à la salle communautaire de la Maison Legrand sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants.

Madame Sylvie Blais
Messieurs François Beaudin et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, Monsieur Yan Ritchie, directeur général et greffier-trésorier.

Mesdames Jo-Annie Castilloux et Marie-Ève Allain ainsi que monsieur Denis Langlois étaient absents de la présente séance.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres présents du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

2023-12-273 1. EMBAUCHE DU JOURNALIER REMPLAÇANT

ATTENDU QU'un affichage de poste comme journalier temps plein remplaçant a eu lieu jusqu'au 21 novembre 2023;

ATTENDU QUE douze candidats ont fait parvenir leur curriculum vitae et que cinq d'entre eux ont été convoqué en entrevue;

ATTENDU QUE le comité de sélection, suite à l'entrevue passée et les vérifications d'usage, recommande monsieur Richard Mallette pour le poste ci-haut mentionné.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que le conseil municipal, suite à la recommandation du comité de sélection, procède à l'embauche de monsieur Richard Mallette comme journalier temps plein remplaçant selon la rémunération et les conditions en vigueur de la convention collective.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les gens de l'assistance

2023-12-274 3. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Marc-Aurèle Blais propose la clôture et la levée de la séance à 18 h 03.

Henri Grenier, maire

Yan Ritchie, greffier-trésorier